

Justificatif généré le 30/11/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/11/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643956

N° d'annonce : 643956

TOTAL E&P SAGERI

Société par actions simplifiée au capital de 56.700.100 €

Siège social : 2 Place Jean Millier La Défense 92400 COURBEVOIE

517 865 416 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 22/11/2022, l'associé unique, la société TotalEnergies SE »société européenne -siège social 2 Place Jean Millier, La Défense 6 – 92400 COURBEVOIE (542.051.180 RCS NANTERRE) a décidé de dissoudre la société TOTAL E&P SAGERI en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société TOTAL E&P SAGERI à la société TotalEnergies SE.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal de commerce de NANTERRE.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJSY6zUe

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJSY6zUe>

